

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

349/19

13/05/2019

Libye: Déclaration du Conseil des affaires étrangères

Aujourd'hui, le Conseil a examiné la situation en Libye et a adopté la déclaration suivante:

"L'offensive militaire lancée par l'ANL sur Tripoli et l'escalade qui s'en est suivie dans la capitale et aux alentours de celle-ci constituent une menace pour la paix et la sécurité internationales et compromettent encore davantage la stabilité de la Libye.

Elles aggravent également le risque de menace terroriste dans tout le pays.

L'UE réaffirme son attachement à la souveraineté, à l'indépendance, à l'intégrité territoriale et à l'unité nationale de la Libye.

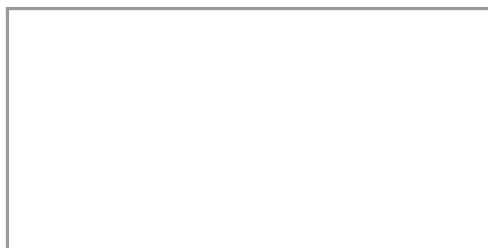
L'UE exhorte toutes les parties à appliquer immédiatement un cessez-le-feu et à coopérer avec les Nations unies afin de garantir une cessation complète des hostilités. Elle les appelle également à se dissocier, tant publiquement que sur le terrain, des éléments terroristes et criminels impliqués dans les combats et des personnes soupçonnées de crimes de guerre, y compris les personnes figurant sur les listes du Conseil de sécurité des Nations unies.

L'UE est vivement préoccupée par les pertes de vies humaines, le nombre croissant de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays et les répercussions sur les flux migratoires. Toutes les parties doivent protéger les civils, y compris les migrants et les réfugiés, en permettant et en facilitant un acheminement de l'aide et des services humanitaires à toutes les personnes affectées, en toute sécurité, rapidement et sans entraves, dans le respect des dispositions du droit international humanitaire et du droit international relatif aux droits de l'homme.

L'UE rappelle que des attaques sans discrimination dans des zones résidentielles densément peuplées peuvent être assimilées à des crimes de guerre. Quiconque viole le droit international humanitaire doit répondre de ses actes.

L'UE rappelle qu'il n'existe aucune solution militaire à la crise libyenne et demande instamment à toutes les parties de renouveler leur engagement en faveur du dialogue politique mené sous l'égide des Nations unies et d'œuvrer à une solution politique globale à la crise libyenne, comme convenu à Paris en mai 2018, à Palerme en novembre 2018 et à Abou Dhabi en février 2019, afin de poser les prémices de la tenue d'élections nationales.

L'UE réaffirme qu'elle soutient sans réserve le travail effectué par le représentant spécial du Secrétaire général (RSSG) et la mission d'appui des Nations unies en Libye (MANUL). Elle exhorte toutes les parties à respecter pleinement l'embargo sur les armes et à ne prendre aucune mesure susceptible de compromettre encore davantage le dialogue politique mené sous l'égide des Nations unies. Elle leur demande en outre instamment de coopérer de manière constructive avec le RSSG pour parvenir à une solution politique définie par les Libyens et dont les Libyens assumeront eux-mêmes la responsabilité, dans le cadre d'un processus politique sans exclusive auquel participeront pleinement les femmes, afin d'instaurer la sécurité, la viabilité politique et économique et l'unité nationale en Libye".



Le Conseil a examiné la situation en Libye.

Bureau de presse - Secrétariat général du Conseil de l'UE

Rue de la Loi 175 - B-1048 BRUXELLES - Tel.: +32 (0)2 281 6319

press@consilium.europa.eu - www.consilium.europa.eu/press